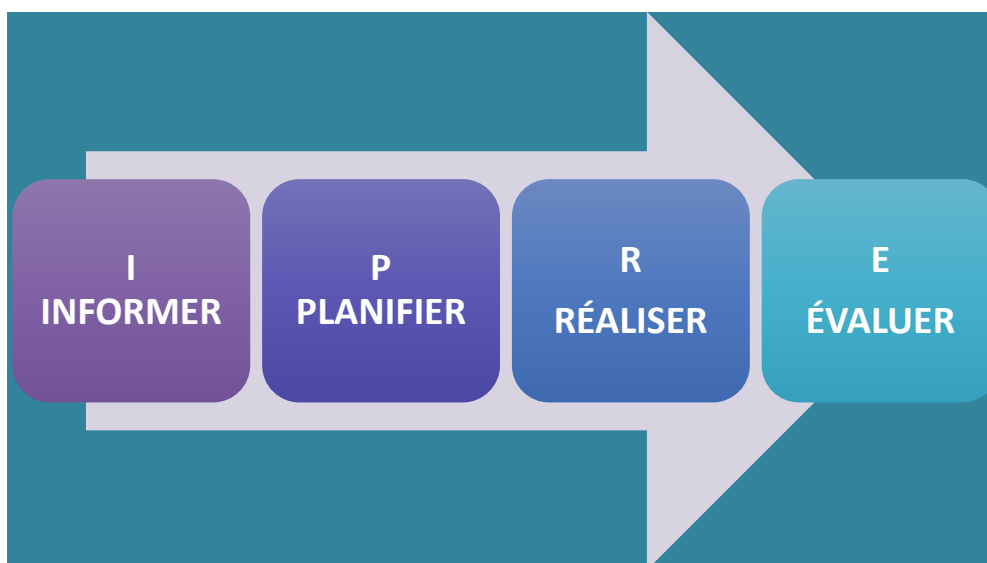


LA MÉTHODE IPRE



Il s'agit d'une méthode qui permet de structurer dans un **ordre donné (chronologie)**, la plupart des actions entreprises par un thérapeute ou un apprenant qui effectue un suivi de traitement au courant d'un stage pratique par exemple. Elle permet également aux futurs naturopathes professionnels d'œuvrer dans un cadre clair et efficace. Nous conseillons vivement à tous nos étudiants d'appliquer et de maîtriser ce Modus Operandi dès le début de leur formation, et ce, afin d'y faire appel naturellement à chaque fois que le contexte le demande (étude cas, pratiques individuelles,...).

I - PROCESSUS D'INFORMATION

Établissement de l'anamnèse (quantité)

- Description globale du processus d'anamnèse selon la discipline/les branches optionnelles de la discipline et présentation complète du cas
- Présentation des conditions-cadres et setting, prise de contact et état du patient au début de la thérapie

Établissement de l'anamnèse (qualité)

- Le relevé d'informations pertinentes de la discipline du thérapeute, p.ex. des questions concrètes, prise de renseignements ou examens ainsi que tout apport thérapeutique doivent être clairement mis en évidence

Résultat de l'anamnèse, observations, investigations

- Description complète des processus relatifs au résultat de l'anamnèse, de toutes les observations (patient, situation) et des investigations effectuées

Collecte d'informations médicales

- Relevé de la situation du patient sur le plan de la médecine traditionnelle

Attribution, condition de suivi

- Rédaction d'une évaluation claire de ses propres attributions
- Description comment la condition de suivi a été saisie et réglée/convenue avec le patient

Conditions de vie, ressources

- Représentation de la condition de vie et des ressources du patient, explication de leur pertinence pour le cas

P - PROCESSUS DE PLANIFICATION

Analyse, interprétation

- L'analyse et l'interprétation des résultats de l'anamnèse et de l'information sont présentées selon les exigences de la discipline et doivent être issues des propres pensées (les citations de la littérature spécialisée pour appuyer la propre analyse doivent être utilisées avec modération).

Évaluation de médecine alternative et diagnostic

- Évaluations cohérentes et compréhensibles de la situation actuelle et résultats du point de vue de la médecine alternative.
- Établissement d'un diagnostic de travail individuel de médecine alternative. Le diagnostic de travail et la justification de la thérapie sont cohérents.
- Explication des réflexions sur les diagnostics différentiels, éventuellement autres investigations.

Évaluation médicale et diagnostic de travail

- Présentation d'une évaluation compréhensible et cohérente de la situation actuelle et des résultats du point de vue de la médecine traditionnelle.

Objectifs et plan thérapeutiques

- Présentation des objectifs thérapeutiques et du plan thérapeutique en intégrant le patient.
- Présentation de la convention passée avec le patient.

R - PROCESSUS DE REALISATION

Concept de traitement selon les principes fondamentaux de la discipline

- Présentation correspondant au suivi de traitement de tous les moyens et méthodes thérapeutiques et stratégies de traitement appliqués selon les concepts et principes de la discipline (ordonnances médicales, pratiques manuelles ou autres approches thérapeutiques).

Concept de traitement selon l'analyse et le suivi

- Présentation du suivi de traitement avec référence à la discipline et à l'analyse.

Concept de traitement selon les objectifs thérapeutiques

- Présentation du suivi de traitement et de la mise en pratique cohérente par rapport aux objectifs thérapeutiques.

Compétence professionnelle

- Mise en œuvre des mesures thérapeutiques décrites selon les compétences de la discipline et des branches optionnelles

Gestion du cas

- Présentation de l'ensemble des consultations et suivi avec des processus thérapeutiques et de traitement de la médecine alternative compréhensibles.

Suivi médical

- Description du suivi thérapeutique permanent et adaptations à la situation actuelle.

Garantie du suivi médical permanent et sécurité du patient

Ressources, compétences de santé

- Présenter comment les ressources ont été renforcées et comment les compétences de santé du patient ont été promues.
- Description des mesures permettant de promouvoir la santé, autres mesures et mesures complémentaires

E - PROCESSUS D'ÉVALUATION

Évaluation des actions conformes à la discipline, du suivi médical et de la promotion de la santé

- Description des processus d'évaluation effectués, avec référence aux résultats obtenus, aux processus de pensée et de travail au cours du traitement

NB : Ce processus s'applique également pour le rapport de cas et toute activité pratique qui s'appuieront sur une présentation chronologique du traitement avec une description compréhensible (des réflexions et des conclusions) des différents processus de travail au niveau des consultations individuelles et de l'ensemble du cas.

L'information sur le patient est décrite et structurée selon le modèle de travail «information, planification, réalisation, évaluation» détaillé ci-dessus.